

5 GEX EN MOUVEMENT

LE PROJET LAND ART
DE LA COMMISSION CULTURELLE

9 ZOOM SUR...

LE CINÉMA
LE PATIO

11 SE DIVERTIR À GEX

LE CONCERT
DUO CEPHEUS

L'ECHO DE GEX

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

AVRIL - MAI 2015 | N°73



p. 6 et 7 DOSSIER

**Le printemps
est arrivé !**



www.ville-gex.fr

CONCERT VALSES VIENNOISES PAR L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE LYONNAIS « CONFLUENCES ».

Un magnifique concert, une excellente prestation de Gilles Greggio, violoniste invité, des démonstrations colorées et enlevées de valse par un couple de danseurs : un succès pour cet évènement organisé par le service culturel et qui a enchanté un public de connaisseurs.



*Concert Valses Viennoises
le 30 janvier 2015*



*Soirée cinéma
le 17 février 2015*

Pour célébrer Mardi-Gras, le service culturel a organisé une soirée

CINÉMA SPÉCIAL JEUNES.

40 ados se sont déplacés, déguisés ou non mais ravis de cette initiative et des films projetés.

En commémoration du 100^e anniversaire de la première guerre mondiale, le service culturel a convié

DOMINIQUE NOIROT

pour une conférence sur « un artiste dans la tourmente », Jean-Gabriel Noirot, aquarelliste mobilisé en août 1914 et libéré début 1919.



*Commémoration
le 5 mars 2015*



*Journée des femmes
le 6 mars 2015*

Le CCAS a honoré les femmes à l'occasion de la

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES.

Deux films, « une heure de tranquillité » et « qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu » ont été projetés au cinéma le Patio. Séances gratuites pour les femmes...



*Fête de la bière
le 1^{er} mars 2015*

La batterie Fanfare « la Gessienne » a organisé son évènement phare et traditionnel :

LA FÊTE DE LA BIÈRE.

Petits et grands, déguisés ou non, ont passé un moment convivial et apprécié.



*Concert
le 6 mars 2015*

La musique Irlandaise était à l'honneur avec le groupe

IRISH COFFEE GROUP.

Les amateurs ont été ravis de cette belle prestation.

CHORALE « LE PAYS DE GEX » « SI L'AMOUR M'ÉTAIT CHANTÉ »

Un florilège de chants touchant le cœur des spectateurs venus nombreux. Félicitations à leur chef, Hélène Kern, et aux choristes pour la qualité de ce spectacle et les belles et durables émotions transmises.



*Si l'amour m'était chanté
les 14 et 15 mars 2015*

Le mot du Maire

Le printemps s'installe et les chantiers de voirie et d'aménagements extérieurs vont se multiplier.

À Perdtemps, le city-stade et le jardin pour enfants vont commencer et doivent être livrés pour cet été. Nous poursuivons aussi les équipements en direction de la jeunesse et d'autres projets mûrissent sur le secteur Tougin – Vertes Campagnes.

Après consultation des conseils d'écoles, les élus étudient les options possibles pour les Temps d'Activités Périscolaires pour la saison prochaine. Il semble nécessaire d'ajuster encore ces activités en conservant leur qualité mais en maîtrisant mieux le coût qui dépasse les 600 000 euros pour Gex.

Enfin, les travaux de mises aux normes et d'aménagement de l'école Perdtemps seront terminés en juillet pour les classes élémentaires et en fin d'année pour les classes maternelles, des investissements communaux tournés vers les plus jeunes.

Amicalement,



Patrice DUNAND
Maire de Gex



OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ 2015

Les samedi 11 avril et mercredi 22 avril, le service Emploi de la Communauté de Communes du Pays de Gex organise pour les jeunes (lycéens, étudiants) de 16 à 26 ans et les demandeurs d'emploi, la 22^e opération Jobs d'été sous la forme nouvelle de deux grands forums :

- samedi 11 avril de 10 h à 18 h à Cessy, salle du Vidolet (face à la Mairie)
- mercredi 22 avril de 10 h à 20 h à Saint-Genis-Pouilly, Grande salle du Centre culturel Jean Monnet (face à la Médiathèque).

Rencontres avec les employeurs, ateliers CV, conseils, animations, conférences, documentations, ... sont au programme de ces deux forums organisés par le service emploi de la CCPG en partenariat avec la **Mission Locale de Gex**, l'agence Pôle Emploi de Saint-Genis-Pouilly, la **MLAJ** (Mission Locale Action Jeunes) de Gex, l'**ADSEA** (Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant et de l'Adulte), le **KIJ** (Kiosque Information Jeunesse), la **MIFE de l'Ain** (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi) et le **CIDFF** (Centre national d'information sur les droits de la femme et des familles). Pour accéder aux offres ainsi qu'au contact employeur, **une seule obligation : l'inscription préalable sur le site www.ccpog.fr**. Elle est sans aucun engagement.

En 2014, **1 140 candidats** se sont inscrits à l'Opération et **750 postes saisonniers** ont été diffusés !

La totalité des offres est consultable sur les forums dans les communes. Les offres sont réactualisées après les forums. Les dernières disponibilités seront mises en ligne sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG) : www.ccpog.fr/emploi.

Tout employeur qui le souhaite (privé, public ou particulier) peut **déposer son / ses postes saisonniers** directement en ligne sur le site entre mars et août.

Service Emploi CCPG

Tél. 04 50 42 65 00

emploi@ccpg.fr

www.ccpog.fr/emploi
(onglet Jobs d'été)

En bref

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2015-2016 SONT OUVERTES



Votre enfant doit rentrer en septembre 2015 en première année à l'école maternelle (enfants nés en 2012) ou élémentaire. Les dossiers d'inscription sont

disponibles en Mairie ou téléchargeables sur le site www.ville-gex.fr (rubrique vivre à Gex – scolaire). Merci de bien vouloir joindre impérativement toutes les pièces demandées. Les dossiers devront être déposés, dûment remplis, au service scolaire de la Mairie **avant le vendredi 8 mai 2015**.

+ d'infos : 04 50 42 63 00

www.ville-gex.fr

PLAN CANICULE 2015 POUR LES PLUS FRAGILES

Le CCAS recommande aux aînés, aux personnes isolées ou handicapées de s'inscrire sur le registre « prévention canicule ». Ainsi, en cas de fortes chaleurs prolongées, les agents communaux pourront prendre des nouvelles de votre santé et de votre bien-être. Vous êtes invité(e) à vous procurer le formulaire d'inscription auprès du **CCAS au 04 50 42 63 01** ou sur le site de la mairie www.ville-gex.fr. Cette formalité n'a pas de caractère obligatoire et les données que vous transmettez resteront confidentielles.



VACANCES DE PRINTEMPS À L'ACCUEIL DE LOISIRS

A la découverte des AMÉRIQUES du Sud

Vacances de PRINTEMPS à « La Buissonnière »

Ouvert
Aux enfants de 3 à 12 ans
Du lundi au vendredi
Inscription à la Journée
Ou à la demi-journée

13 au 24 Avril 2015
Dépôt des dossiers jusqu'au 3 Avril

ACCUEIL DE LOISIRS "LA BUISSONNIÈRE"
Situé au Groupe Scolaire des Vertes Campagnes
Pour plus de renseignements, voir le 04.50.38.72.03

Les + : SORTIES à la journée et matinée à la PISCINE !

Du 13 au 24 avril 2015. Dépôt des dossiers jusqu'au 3 avril.

+ d'infos : 04 50 28 72 03

FÊTE DE L'OISEAU ORGANISÉE PAR LES CHEVALIERS DE L'OISEAU DU 5 AU 8 JUIN 2015

Le dimanche 7 juin 2015, à partir de 15 heures, le cortège historique défilera dans les rues de Gex escortant la reine, Mélanie LAFORGE, le roi, Corentin ROBIN et le roitelet, Sacha DUMONT.



Si vous souhaitez faire partie de la Cour, il vous est possible de louer gratuitement des costumes. Les enfants, dès 4 ans, pourront participer à ce défilé et revêtir les costumes de leurs rêves : de pages, de princesses ou de chevaliers. Les vêtements seront à retirer au costumier des Chevaliers de l'Oiseau, zone de l'Aiglette Nord, à côté du bâtiment des services techniques municipaux aux permanences suivantes : **mardi 26 mai de 18 h à 19 h, jeudi 28 mai de 18 h à 19 h ou mardi 2 juin de 18 h à 19 h.**

LES VITRINES DE GEX FÊTENT LE PRINTEMPS ! DU 28 MARS AU 18 AVRIL 2015



Du 28 mars au 18 avril 2015, les commerçants participants organisent un jeu de grattage : vous pourrez gagner des bons de réduction à valoir sur un prochain achat et valables jusqu'au 30 avril 2015. Du mardi 31 mars au samedi 11 avril, des tickets gratuits vous seront offerts pour le manège situé sur la Place de la Visitation. Vos enfants vont adorer... à très bientôt !



LES ÉCHOS DU CONSEIL

26 JANVIER 2015

Lors de ce conseil, la mise à jour du tableau des emplois communaux a été validée. Monsieur le Maire a été autorisé à signer :

- le contrat de médecine professionnelle pour le personnel communal,
- la convention de mise à disposition de locaux entre la ville de Gex et la FRATE Formation Conseil,
- la convention municipale d'objectifs 2015-2016 entre l'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille et la Mairie,
- la convention concernant des réaménagements d'emprunts garantis pour la réhabilitation de logements sociaux (Charpak et avenue des Tilleuls).

Dans le cadre de la journée internationale des femmes, la commune organise deux séances de cinéma au Patio le vendredi 6 mars et le conseil municipal valide la gratuité pour les femmes.

2 MARS 2015

En préambule au conseil municipal, monsieur Vincent SCATTOLIN, vice-président délégué à l'aménagement de l'espace de la Communauté de Communes du Pays de Gex et Pierre DALLERY, responsable de service ont présenté la démarche du projet de territoire conduite actuellement par la CCPG. Plusieurs conventions ont été examinées et monsieur le Maire pourra signer :

- la mise à disposition de locaux 1169 rue du Commerce aux associations « Collectif Confrontations » et « Scrap'Oxygène »,
 - la mise à disposition d'un terrain au profit de l'association « Orion Club d'Astronomie du Pays de Gex »,
 - un avenant à la convention municipale d'objectifs 2015-2016 entre l'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille et la mairie.
- Afin d'assurer une égalité de traitement entre les candidats aux élections, une délibération instaure la gratuité du prêt des salles (salle des fêtes, salle l'Expo, la halle Perdttemps) pour la tenue de réunions publiques.

Une décision modificative au budget communal 2015 a été votée ainsi qu'une autorisation de programme-crédit de paiement pour l'extension de l'école de Parozet. Le Conseil approuve également les nouvelles modalités de calcul de la taxe de séjour.

Le conseil décide de désigner le cabinet Atelier Catherine Boisdevaix (74290 Alex) pour l'extension du groupe scolaire de Parozet. Enfin, les subventions 2015 versées par la commune aux nombreuses associations sont approuvées.

LES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX auront lieu le **mardi 7 avril 2015 à 18 h 30** et le **lundi 4 mai à 18 h 30**, salle du conseil municipal. La séance est publique et ouverte à tous. Consultez l'ordre du jour sur le site www.ville-gex.fr à la rubrique « conseil municipal ».

À LA RENCONTRE DES HABITANTS... Monsieur le Maire et le Conseil Municipal rencontreront les habitants des secteurs de la Faucille, de Perdttemps, du Crêt et de Rogeland le **mercredi 22 avril à 20 h** à la salle l'Expo (rue du Commerce).

CONNAISSEZ-VOUS

LE LAND ART ?

Le **land art** est une tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, rocher, etc.). Les artistes creusent, tracent, déplacent, transportent, accumulent, griffent, plantent...

Les œuvres ainsi exposées, en-dehors des musées et galeries, peuvent être découvertes en toute liberté, sans horaires à respecter et sans tickets d'entrée.

Le plus souvent, les œuvres sont soumises aux éléments et à l'érosion naturelle jusqu'à leur disparition. Il ne reste alors que leur souvenir photographique et des vidéos. Les premières ont été réalisées dans les paysages désertiques de l'Ouest américain à la fin des années 1960.



Une première édition à Gex

Du **lundi 27 au jeudi 30 avril** prochains, vous trouverez, sur le parcours du Journans, posées ou suspendues, des œuvres land art faites de matériaux naturels récupérés dans la nature à l'état brut et de matériaux travaillés par l'homme (laine, tissu, raphia, carton, liège, plumes,...).

Ces créations, à l'initiative de Dominique COURT, 1^{re} Adjointe à la Culture et à la Jeunesse, seront le fruit de l'imagination :

- des élèves de monsieur BAUDUIN du collège Charpak ;
- des élèves de madame KISOVEC du collège Jeanne d'Arc ;
- des enfants fréquentant le centre de loisirs (dont la directrice est Angélique LAMOUR) ;
- des jeunes inscrits à la MJC (dont l'intervenante est Annette UNSER) ;
- et du Conseil Municipal des Jeunes.

Allez librement à leur découverte !



LES ÉCHOS DES TRAVAUX

GEX ÉQUIPE LES CLASSES DE CM1 ET CM2 DE TABLEAUX BLANCS INTERACTIFS

Le **Tableau Blanc Interactif** (TBI) est un tableau sur lequel il est possible d'afficher le contenu d'un ordinateur et le contrôler directement à l'aide d'un crayon-souris, et pour certains types de tableaux, avec les doigts. C'est un outil très utile dans tous les domaines d'apprentissage et notamment scolaires.

Gex a donc décidé d'allouer un budget de 60 000 € pour l'équipement de toutes les classes de CM1 et de CM2 et a commandé 13 TBI. Ainsi, après les vacances de Pâques, toutes les écoles en seront équipées ; 4 à l'école élémentaire de Perdtemps, 4 à Parozet et 5 au groupe scolaire des Vertes Campagnes. La société TILT qui installe ces matériels, va également former les enseignants sur leur utilisation.

DEUX NOUVEAUX BACS ENTERRÉS POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES



La Communauté de Communes du Pays de Gex, compétente pour la collecte et le traitement des ordures ménagères, a lancé un vaste plan d'installation de bacs enterrés pour les ordures ménagères. À terme, plus de 360 seront installés dans tout le Pays de Gex contre 50 environ actuellement. Leur fonctionnement est simple. La CCPG attribue à chaque utilisateur un badge, ce dernier le présente sur un emplacement prévu

à cet effet sur le bac, une trappe s'ouvre et l'utilisateur jette son sac d'une capacité maximum de 40 litres. Deux, d'une contenance de 5m³, ont été installés récemment par Plastic Omnium avenue de Perdtemps et place de l'Église ce qui porte leur nombre à 15 à Gex.

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCOLE PERDTEMPS PROGRESSENT

Depuis quelques mois, l'école élémentaire de Perdtemps connaît de notables transformations : création de toilettes pour les personnes à mobilité réduite, d'une salle d'activités et de locaux de vie. Prochainement, la coursive extérieure et l'ascenseur seront installés. Ces adaptations (coût d'environ 900 000 €) sont indispensables pour répondre aux nouvelles normes d'accessibilité et aux besoins des utilisateurs. Les travaux seront terminés en fin d'année pour l'ensemble du groupe scolaire.



EN BREF

Mi-mars, la CCPG a réalisé place du Pont et en-bas de la rue des Terreaux une tranchée afin de réaliser des travaux de bouclage pour les eaux potables. Un conduit sur une distance d'environ 50 mètres a été posé.





LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ !



LES TRAVAUX EXTÉRIEURS : QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

Afin de respecter la tranquillité publique, la tonte des pelouses et les travaux de bricolage extérieurs ne peuvent se faire librement. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés avec des engins (tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies, perceuses, ponceuses, ...) pouvant occasionner une gêne sonore pour le voisinage sont autorisés uniquement :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

LES FEUX DE DÉCHETS : UNE RÈGLEMENTATION TRÈS STRICTE

Le brûlage à l'air des déchets verts ou ménagers est strictement interdit par l'arrêté préfectoral du 6 octobre 2005.

Tout dépôt sauvage de déchets ou de détritiques de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute de déchets ménagers ou de déchets issus des activités artisanales, industrielles ou commerciales sont interdits.

Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets ménagers et assimilés, des déchets issus des activités artisanales, industrielles ou commerciales est interdit.

Les déchets végétaux des parcs et jardins sont des déchets ménagers, partie fermentescible, en vertu du décret du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets (rubrique 20.02.01). La valorisation de ces déchets végétaux par compostage individuel ou en déchetterie doit être privilégiée.

LE COMPOSTAGE : UN GESTE ÉCO CITOYEN SIMPLE

La Communauté de Communes, depuis 2003, met gratuitement à disposition des ménages habitant en pavillon des composteurs. Il suffit d'en faire la demande par téléphone au :

N° Vert 0 800 800 215

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Sur www.cc-pays-de-gex.fr/compostage.html, vous trouverez comment bien composter et comment bien utiliser le compost obtenu.



LES HAIES : IL FAUT LES ENTRETENIR

• Entre particuliers

Les plantations telles qu'arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être réalisées près de la limite de propriété voisine dans le respect des règles prescrites.

Si vous souhaitez planter un arbre en limite de propriété (en tant que clôture, vous devez faire une demande d'autorisation d'urbanisme auprès de nos services), les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation (règles du Code Civil) :

Hauteur de la plantation	Distance minimum à respecter en limite de propriété
Inférieur ou égale à 2 mètres	0,5 mètre
Supérieure à 2 mètres	2 mètres

Mode de calcul

La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur de la plantation est mesurée depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre. À noter :

Si vous ne connaissez pas les limites exactes qui séparent votre terrain de celui de votre voisin, il peut être utile de faire réaliser un bornage de terrain (par un géomètre expert).

Sanction

Si les plantations de votre voisin ne respectent pas les distances légales, vous pouvez exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale, à moins que les plantations existent depuis au moins 30 ans.

Règles d'entretien

Si vous êtes copropriétaire avec votre voisin d'une plantation mitoyenne (haie ou arbre) chacun peut la détruire jusqu'à la limite de sa propriété, à charge de construire un mur sur cette limite.

Branchages

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité. Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même.

• En bordure de la voie publique

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes.

Concernant les plantations

Il est interdit de planter des arbres ou haies en bordure des voies communales à moins de 2 mètres pour les plantations de plus de 2 mètres de hauteur à moins de 0,50 mètre pour les plantations inférieures à 2 mètres de hauteur.

Cette distance est calculée en limite de voie publique (toutes dépendances comprises).

Concernant l'élagage et l'abattage des arbres et haies

Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou fermiers.

Les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

Le domaine public routier communal (ou ses dépendances) ne doit pas être encombré et la circulation ne doit pas être entravée ou gênée lors des opérations d'abattage, d'ébranchage, de débitage, ... des arbres situés sur les propriétés riveraines.

En cas de danger grave ou imminent, le Maire peut prescrire toutes mesures de sûreté exigées par les circonstances, décider l'abattage des plantations privées présentant un danger pour la sécurité publique (en vertu de l'article L. 2212 4 du code général des collectivités territoriales).

Lorsque les démarches amiables sont sans effet, le Maire adresse au propriétaire une lettre le mettant en demeure de faire cesser le danger.

STOP PUB

Vous souhaitez éliminer de votre boîte aux lettres les kilos de publicités et réduire efficacement le gaspillage de papier, d'énergie et de temps ?

Les petits autocollants dissuasifs de la Communauté de Communes du Pays de Gex à coller à l'avant de votre boîte aux lettres sont toujours à votre disposition à l'accueil de la mairie.



La demi-journée de nettoyage de printemps de Gex : samedi 25 avril 2015

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues **le samedi 25 avril, entre 9 h 30 et 11 h 30**, pour l'opération nettoyage de printemps qu'organisent la Commission Culture et Jeunesse et le Conseil Municipal Jeunes.

Le rendez-vous est à 9 h 15 sur le parking des Ets Duillard en zone artisanale de Pré Journans.

Il convient de prévoir des gants et de bonnes chaussures.

Nous vous remercions de vous inscrire par mail : odile.millereux@ville-gex.fr ou par tél. 04 50 42 63 12, jusqu'au mercredi 15 avril 2015.

LES GEXOIS

17 MAI 2015 : 40^E ÉDITION DE LA MARCHE POPULAIRE

Ce grand rassemblement populaire, organisé par la Gymnastique Volontaire de Gex, réunit chaque année **des familles** pour un rallye de 6 kilomètres, **des randonneurs**



ou coureurs pour un circuit sportif de 22 kilomètres avec 1 300 mètres de dénivelé ou un circuit plus facile de 16 km avec 700 mètres de dénivelé.

Ces trois circuits vous feront découvrir, **le dimanche 17 mai 2015**, soit les sous-bois du Creux de L'envers, soit le cirque exceptionnel de Branvaux et ses pâturages, soit les crêtes du Jura et leur panorama en passant par le sommet du Colomby.

Le départ des deux circuits de 16 et 22 kilomètres aura lieu à 9 heures à la MJC (rue de Gex-la-Ville). Les inscriptions seront prises sur place à partir de 8 heures au prix de 5 € pour les adultes et de 2,50 € pour les enfants. Un ravitaillement (boissons et fruits secs) sera offert aux postes de contrôle.

Départ libre entre 9 heures et 11 heures pour le circuit rallye famille avec un tarif unique à 2,50 €.

Renseignements :

04 50 41 87 56 ou 04 50 41 14 26

gvg@gvg.asso.cc-pays-de-gex.fr

www.gvg.asso.cc-pays-de-gex.fr

Un nouveau commerce

HOMESTAGING SERVICES PAYS DE GEX

Me Chantal Jouan a créé son entreprise en janvier dernier. Elle vous accompagne dans la vente ou la location de votre bien immobilier. L'idée : le valoriser pour créer un coup de cœur d'un acheteur potentiel.



Chantal Jouan vous propose 3 étapes : un diagnostic, une présentation des préconisations avec ou sans travaux et une réalisation d'une mise en scène valorisant et rafraîchissant l'espace. C'est un accompagnement du début à la fin : elle participe volontiers aux travaux avec le propriétaire, partageant de bons moments de convivialité.

Homestaging Services

70, chemin de l'Aiglette - Escalier B

Tél. 06 14 69 12 47

chantaljouan01@gmail.com



LE 11^E VIDE-GRENIERS DE GEX

L'Office de Tourisme Pays de Gex - La Faucille, en partenariat avec la Mairie de Gex, organise le 11^e vide-greniers de Gex, dimanche 3 mai 2015 de 9 h à 18 h dans les rues du centre-ville.

Venez partager un moment convivial et profitez du stand buvette et restauration tenu par l'association « les Chevaliers de l'Oiseau ». Vous pourrez également vous restaurer dans plusieurs commerces du centre-ville ouverts spécifiquement pour l'occasion.

Côté visiteurs

L'accès est libre.

Vous êtes invités à suivre le fléchage pour stationner votre véhicule au parking de l'espace Perdtemps.

Côté exposants

Attention cette année : nouvelles modalités d'inscriptions !

Les inscriptions se feront de 17 h à 20 h à la salle l'Expo, 39 rue Ernest Zégut, à Gex :

- **lundi 30 mars 2015** réservé uniquement aux habitants et commerçants de Gex,
- **mercredi 1^{er} et jeudi 2 avril 2015** ouvert à tous les habitants du Pays de Gex.

Inscriptions sous réserve de places disponibles. Les ressortissants en dehors du Pays de Gex ne pourront pas s'inscrire. Pour les inscriptions, merci de vous munir :

- d'une carte d'identité ou passeport en cours de validité,
- d'un justificatif de domicile.

Tarifs

- Emplacement : 6 € les 2,50 m linéaires
- Location de table : 5 €/table + caution par chèque de 50 €/table

Moyens de paiement acceptés : chèque ou espèces.

Gagnez du temps ! Téléchargez et imprimez votre formulaire d'inscription depuis notre site internet :

www.paysdegexlafaucille.com.

FLASH INFO DE L'OFFICE DE TOURISME

Afin d'assurer le bon déroulement de cette manifestation, la circulation dans la rue Perrier se fera exceptionnellement en sens inverse dimanche 3 mai 2015.

Les habitants de la rue de la Fontaine pourront emprunter la rue Charles Harent pour rejoindre la RD1005.

Exposants et visiteurs devront se garer sur le parking de l'espace Perdtemps.

Tout stationnement gênant pourra entraîner une verbalisation.

En cas d'accident, ni la Mairie, ni l'O.T.P.G.F. ne pourront être tenus responsables.

Renseignements

Office de Tourisme

Pays de Gex - La Faucille

04 50 41 53 85

info@paysdegex-lafaucille.com

www.paysdegex-lafaucille.com

Cinéma

Le Patio

www.cinegex.fr

cinéma municipal

www.ville-gex.fr



Benjamin GONDARD et Luc VERMOT font vivre cet équipement culturel municipal ouvert 7 jours sur 7 et pouvant accueillir jusqu'à 110 spectateurs. Gex est la seule commune du Pays de Gex à avoir un cinéma municipal d'art et d'essai : une chance pour la culture pour tous.

Que vous propose-t-il ?

- une programmation proche des attentes par le personnel qualifié du cinéma et non par un programmateur décentralisé ;
- une programmation « art et essai » agrémentée des labels Jeune Public, Répertoire & Patrimoine, des courts-métrages, des films en versions originales, des animations, des festivals et bien sûr tout cela dans de bonnes conditions de projection (pas de grignotage et absence de publicités) ;
- des projections en plein air l'été sur la pelouse de l'espace Perdtemps ;
- un festival P'tits Yeux Grand Écran pour les vacances d'automne dont la

VOTRE CINÉMA !

Le cinéma municipal « Le Patio » fêtera ses vingt ans d'exploitation en 2016. Il est actuellement dans sa vingtième année d'utilisation puisque consacré à une salle de conférences de janvier 1995 à janvier 1996.

12^e édition présentera des films et des animations autour du thème « L'Europe » du dimanche 18 octobre 2015 au dimanche 1^{er} novembre 2015.

Des retransmissions de ballets et opéras comme si vous y étiez...

La saison 2014-2015 est composée de 7 opéras et de 4 ballets du Royal Opéra House, dont :

- « Le lac des Cygnes » (chorégraphie : Marius Petipa, musique : Piotr Illitch Tchaïkovski), le dimanche 29 mars à 17 heures ;
- « Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny », opéra du 20^e siècle, né de l'association entre le dramaturge Bertolt Brecht et le compositeur Kurt Weill, le dimanche 19 avril à 17 heures.

Ciné concert en plein air : vive l'été !

Le mardi 7 juillet 2015, rendez-vous sur la pelouse de l'espace Perdtemps pour découvrir le quartet « il monstro » en accompagnement de courts-métrages de Charlie Chaplin.

Une soirée aux musées

La deuxième saison « Une soirée aux musées » vous présente les collections des musées les plus prestigieux du monde entier dans les cinémas.

Ces événements sont retransmis dans près de 1 000 cinémas dans plus de 30 pays.

La deuxième saison de « Une soirée aux musées » comprend 4 événements incontournables.

Après « la jeune fille à la perle, Vermeer » et « Rembrandt » projetés en janvier et février, découvrez « Van Gogh » et « Les Impressionnistes ».

Vous avez participé au questionnaire sur le cinéma, voici les résultats

Les 104 personnes qui ont répondu au questionnaire préfèrent les films :

- d'auteur en VOSTF à 79.27 % et en version française à 20.73 % ;
- grand public en VO à 55.81 % et grand public en version française à 44.19 %.

Cinéma Le Patio

51, avenue de la Gare - 01170 GEX

contact@cinegex.fr

www.cinegex.fr

Tarifs :

- tarif plein : 7,20 €
- tarif réduit : 5,30 €
- Pour les - 16 ans, + 60 ans et étudiants
- Passeport Culture Jeune : 3.20 € sur présentation du « Passeport Culture Jeune »
- supplément 3D : 0,50 €
- Opéras et ballets :
tarif plein : 10,40 €
tarif réduit : 7,20 €

Gex Avenir



La Communauté de Communes du Pays de Gex a enclenché son travail d'élaboration de son projet de territoire pour fixer les grands axes de développement du Pays de Gex à moyen et long termes. Il s'agit d'un projet politique qui doit être partagé par tous. Les enjeux du projet de territoire sont multiples ; un enjeu de positionnement dans un contexte territorial singulier, un enjeu de mise en cohérence, un enjeu de projection vers un dessein commun et enfin, un enjeu économique et réaliste.

En parallèle, les collectivités travaillent sur la mutualisation des moyens tous azimuts. La saturation fiscale et les baisses des dotations de l'État obligent les élus à travailler à la mise en commun d'un maximum de moyens pour maintenir des services toujours plus importants à la population. Les prochaines années seront celles de la refonte de la carte des communes comme on le voit aujourd'hui avec les régions. Dans notre bassin de vie frontalier, il nous faudra renforcer nos liens avec nos collègues haut-savoyards pour bâtir cette

agglomération franco valdo genevoise dans l'équilibre avec sa ville centre, Genève.

La période qui s'ouvre est passionnante et les élus l'abordent avec enthousiasme malgré les difficultés. En parallèle, il est inquiétant de voir notre démocratie s'affaiblir avec de plus en plus d'abstention à chaque scrutin.

Là-aussi, il ne faudra pas négliger la proximité avec les citoyens car tout serait plus compliqué si les projets des élus ne devenaient pas rapidement ceux des habitants.

Pour Gex Avenir - Patrice DUNAND

Solidaires pour l'Avenir de Gex



Au Conseil Municipal depuis maintenant un an, nous suivons attentivement les diverses actions menées par la Municipalité. Étant 5 membres de l'opposition, régulièrement, nous exprimons nos accords mais aussi nos désaccords avec la majorité. Point important et positif, la majorité a déjà pris en compte notre point de vue.

Un des principaux projets de l'année écoulée a été la mise en place des rythmes scolaires qui aura nécessité beaucoup d'énergie de la part des équipes municipales et un investissement conséquent avoisinant les 600 000 euros. Au terme des deux premiers trimestres, le bilan ressort positif malgré une amorce difficile.

En effet, de nombreux parents se sont interrogés sur la nature des activités suivies par leurs enfants, n'ayant que très peu de renseignements à ce sujet au début et les souhaits exprimés n'étant pas toujours pris en compte. Les enfants, eux, semblent tout de même plus fatigués par ce nouveau rythme et les plus petits plus perturbés par tous les intervenants qu'ils côtoient tout au long de la journée. En fin de compte, les plus bénéficiaires restent les enfants récupérés à 15h30 mais ils ne représentent que 20% puisque peu de parents ont la possibilité de le faire.

La cinquantaine d'activités suivies par plus de 800 élèves représente un coût de plus de 600 euros par élève pour un an, sachant que

la moyenne nationale atteint moins de 200 euros. Reste maintenant à savoir si la Municipalité pourra s'inscrire dans ce même schéma l'année prochaine au vu du montant de l'ardoise. Y aura-t-il refonte sur 2 jours (comme préconisé par les parents d'élèves et plus pratique pour organiser les sorties scolaires), sur une après-midi (comme à Divonne) ? Demandera-t-on une participation financière des familles ? Dans l'affirmative, cela nécessitera une réorganisation.

L'autre grand projet reste le Centre-Ville de Gex. Nous attendons ses grandes lignes et les réunions publiques promises pour découvrir son ampleur.

Sébastien CHARPENTIER - Sylvie FORSTMANN - Brigitte POUZET - Michel AMIOTTE - Jean-Pierre TURIN

Humanisme et Participation



Lors des vœux du Conseil Municipal et du Maire le 10 janvier dernier, M. Dunand s'en est pris nommément à notre tête de liste, l'accusant de « Gex Bashing ». Ne sachant pas trop ce que cela pouvait signifier, nous avons regardé dans un dictionnaire anglais-français : résultat : « campagne de dénigrement systématique ».

Ceux qui nous connaissent ou nous lisent savent que cela est pour le moins exagéré. Nous avons cru comprendre que cela s'appliquait à notre analyse de la politique culturelle de la Ville.

Loin de dénigrer la ville de Gex que nous aimons, nous regrettons seulement les insuffisances de la politique de cette majorité municipale. En résumé nous faisons notre travail.

Tout autre chose maintenant, le 28 février, la CCPG (Communauté de Communes du Pays de Gex) a invité tous les conseillers municipaux à venir réfléchir à ce que sera et devra être le Pays de Gex dans 30 ans. C'est le projet de Territoire. Avec ses imperfections nous saluons cette démarche.

Développement de l'économie locale, hiérarchisation des transports routiers et en commun, désenclavement du Pays de Gex, politique du logement social, intermédiaire et libre dans le respect de l'environnement, question de la gouvernance du territoire en lien avec nos voisins genevois ont été quelques-uns des points abordés.

La démarche ne fait que commencer, nous l'accompagnerons.

Pour Humanisme et Participation - Henri REDIER DE LA VILLATTE - www.henriredier.fr - Muriel CHARRE



SAISON CULTURELLE

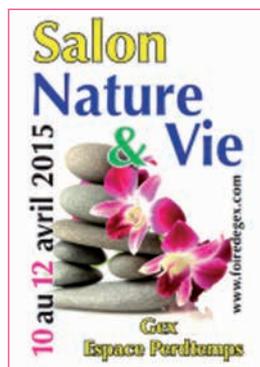
Vendredi 29 mai 2015 à 20 h 30, à la salle des fêtes DUO CEPHEUS

Nancy ROTA, piano et Thierry ORDOUILLE, tuba, euphonium et trombone à coulisse, proposent un répertoire très varié allant du baroque au moderne, en passant par le jazz et les musiques de films, mettant en valeur le tuba et l'euphonium. Une belle complicité entre une pianiste, médaillée d'or en 2002 puis en 2004 pour l'accompagnement piano, lauréate de plusieurs concours et un tubiste, médaillé d'or et diplômé du Conservatoire National Supérieur de Paris. À savourer !

Ouverture des portes dès 20 h 15. Tarifs : 8.30 € ; enfant (3 à 12 ans) : 4.40 € ; « passeport culture jeune » : 3.90 €.

Vente des billets en mairie de Gex, à l'Office de Tourisme Pays de Gex La Faucille et le soir du spectacle en fonction des places disponibles.

Renseignements : 04 50 42 63 00 ou sur www.ville-gex.fr



ÉVÉNEMENTS...

Du vendredi 10 avril au dimanche 12 avril 2015 : 6^e Salon « Nature et Vie »

Organisé par PGPA à l'espace Perdtemps.
Vendredi de 11 h 30 à 21 h.
Samedi de 10 h 30 à 21 h.
Dimanche de 10 h 30 à 19 h.
Entrée payante 5 € valable pour les 3 jours.
foiredex@wanadoo.fr

Jeudi 30 avril 2015 à 20 h 30 : le Groupe Théâtral Gessien présente « Avec mes meilleurs vœux », une pièce de Jean-Pierre Hané

Quelques amies d'âges divers ont rendez-vous chez l'une d'entre elles avant de se rendre, avec leur compagnon, à une soirée de Nouvel An. Dans l'excitation des préparatifs et surtout parce qu'un événement imprévu vient ébranler leurs certitudes et leur belle amitié, elles lèvent un coin du voile sur leur vie, leurs amours, leurs blessures, leurs angoisses...

Le Groupe Théâtral Gessien dresse ici six magnifiques portraits de femmes : drôles, sensibles, universelles.

Avec : Marie Bertrand, Solveï de Chasse, Dominique Coudret, Angélique Lamour, Pierrette Litras et Kathleen Vanden Eynden.

Mise en scène : Bruno Romazzotti

Tarifs : 10 € et 6 €. Salle des fêtes de Gex.

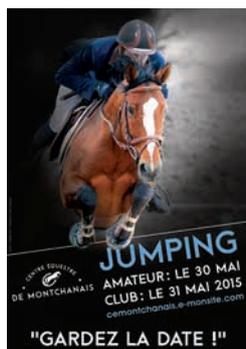
Samedi 30 mai et dimanche 31 mai 2015 : Jumping

Au centre équestre de Montchanais.

Amateur : le 30 mai 2015. Club : le 31 mai 2015.

135, ch de l'Embousoir.

Renseignements : cemontchanais.e-monsite.com



SE DIVERTIR À GEX

Retrouvez l'essentiel de l'actualité sportive, culturelle et associative du mois sur www.ville-gex.fr

Institutionnel

Mardi 7 avril à 18 h 30

Réunion du Conseil municipal en salle du conseil

Mercredi 22 avril à 20 h

Réunion publique pour le secteur du Crêt, de Perdtemps, de Rogeland et de La Faucille, salle l'Expo

Lundi 4 mai à 18 h 30

Réunion du Conseil municipal en salle du conseil

Environnement

Mercredi 8 avril à 18 h 30

Remise des prix Fleurissement 2014, salle l'Expo

Dimanche 19 avril de 10h à 18h

« Journée Jardin au Journans » - 1^{re} édition Parcours du Journans

Samedi 25 avril de 9 h 30 à 11 h 30

Nettoyage de printemps (voir page 7)

Médical

Lundi 30 mars de 10 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h

Don du sang à l'hôpital local du Pays de Gex, 160, rue Marc Panissod à Tougin ainsi que dans le camion

Lundi 13 avril de 14 h 30 à 16 h 30

Collecte par le médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques avenue de la Poste

Mardi 7 avril

Atelier de remise à niveau de la conduite automobile (sur inscription) animé par la Prévention routière et organisé par le CLIC du Pays de Gex, à Chevry Tél. 04 50 41 04 04

Mercredi 20 mai à 14 h

Conférence « La mémoire : fonctionnement et comment la garder en bonne santé » animée par le service éducation pour la santé de la CARSAT, organisée par le CLIC du Pays de Gex - Salle Calame, route de Thoiry à Sergy

Jeudi 21 mai de 14 h à 17 h

Atelier « Être bien dans ses chaussures, bien dans sa tête ! » Journée du pied : parcours équilibre, se relever après une chute, bien se chausser, le pied diabétique... Ouvert à tous ! Organisée par le CLIC du Pays de Gex - Hall d'accueil de l'hôpital local du Pays de Gex 160, rue Marc Panissod

Associations, écoles

Mercredi 1^{er} avril à 14 h 30

Ouverture des portes à 14 h à l'espace Perdtemps Thé dansant offert par le CCAS Ouvert à tous et animé par Corinne Muller Inscription : 04 50 42 63 07

Dimanche 5 avril de 9 h à 17 h

Vide-greniers organisé par le Sou des Écoles à l'espace Perdtemps soudesecolesgex.canalblog.com Tél. 04 50 99 03 31

Dimanche 3 mai de 9 h à 18 h

Vide-greniers au centre-ville organisé par l'Office de Tourisme (voir page 8)

Dimanche 10 mai dès 15 h

à l'Espace Perdtemps Concert de Printemps de la Batterie Fanfare avec les prestations des élèves de l'école

Samedi 16 mai dès 18 h

Gala de la Gexoise au Gymnase Le Turet

Dimanche 17 mai

Marche Populaire par la Gymnastique Volontaire de Gex (voir page 8)

École de Musique

Samedi 28 mars à 18 h

Audition de la classe de guitare de Cl. MAHIEU

Dimanche 29 mars à 17 h 30

Récital flûte et piano

Jeudi 21 mai à 19 h

Audition inter-classes

Dimanche 31 mai à 18 h

Audition des classes de musique d'ensemble

RÉSOLUTION SANTÉ

La plateforme Sport Santé portée par Ain Profession Sport, en association avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et l'Agence Régionale de la Santé, s'adresse aux personnes éprouvant des difficultés de santé ou considérées comme démunies. Elle favorise le lien entre le public, les réseaux de santé, et les associations sportives pour promouvoir une meilleure alimentation et encourager la reprise et le maintien d'activités physiques. Un large partenariat et une mise en réseau sont indispensables pour réaliser un accompagnement de qualité et placer l'individu au cœur du dispositif... Depuis plusieurs années, les fédérations, les comités et les clubs sportifs, intègrent la dimension « sport santé » en faisant preuve d'initiatives dans leur structure. Cette plateforme valorise la richesse sportive du territoire pour structurer des activités physiques adaptées, aider leur développement et mutualiser les réseaux afin de répondre aux besoins et aux capacités des publics visés. Elle propose deux dispositifs pour une remise en activité progressive : des ateliers passerelles pour les plus inactifs ; des séances sport-santé.

www.ainsportsante.fr



ÉTAT CIVIL

Naissances

Arthur BRICE BUCHOT	20.06.2014
Mai-Lee ANDRAULT	06.08.2014
Sacha NEVIERE LAIOLO	08.10.2014
Timéo MULLER	01.12.2014
Mathias RAINERO	02.12.2014
Déclann BRIDE	24.12.2014
Ethan BARACHET	03.01.2015
Olivia DUCHANOIS	03.01.2015
Hita BARRY	04.01.2015
Emir SUBASI	11.01.2015
Sacha BARRET	11.01.2015
Isaëlle GIRY	12.01.2015
Robin WINSBACK	15.01.2015
Paul BESSON-BRABANT	26.01.2015
Tom SUDZIK TIFFREAU	28.01.2015
Gwenaëlle GONDARD	07.02.2015
Malo BAGNOST	09.02.2015
Noélie MONTANGE	15.02.2015

Décès

Christiane MONTOLOY, née REYNARD	22.11.2014
Lucie BOUCHER	24.11.2014
Liliane LEQUINT	14.01.2015
Marcelle MALOD, née REGARD	17.01.2015
Gilbert KALIFAT	22.01.2015
André BESSON	02.02.2015
Maria VINCI GUERRA, née LUCE	03.02.2015
Zoé Maureene GAUTHIER	03.02.2015
Blanche L'HERMITE née AZILE	03.02.2015
Germaine GONNET dit REVEL, née FIERD	11.02.2015
Yvette PONTONNIER	20.02.2015
Pierre ABEILLE	24.02.2015
Gisèle BERNARD, veuve ROBBE-GRILLET	25.02.2015

UN PORTAIL OFFICIEL



DU PARTICULIER EMPLOYEUR ET DE SON SALARIÉ

Depuis le début de cette année, le secteur de l'emploi entre particuliers fait l'objet d'un nouveau portail internet : **net-particulier.fr** permettant d'accéder à trois thématiques : les modes de garde pour enfants, les services de la vie quotidienne et l'assistance pour les personnes fragiles ou âgées. Ce portail a été conçu par les partenaires du secteur : Ministère des affaires sociales et de la santé, CNAF, CNAV, Centre National CESU, Centre National PAJEMPLOI, FAPEM, groupe IRCEM, Pôle Emploi et URSSAF, en lien avec le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique.

Permanences des élus

Patrice DUNAND, Maire
Personnel, Sécurité et Administration
Sur rendez-vous

Dominique COURT, 1^{er} Adjointe
Affaires culturelles et Jeunesse
Sur rendez-vous :
Mercredi : 16 h à 18 h
Jeudi : 9 h à 11 h 30

Christian PELLÉ, 2^e Adjoint
Travaux, Voirie, Espaces verts et Environnement
Permanence :
Lundi : 9 h à 10 h 30
Jeudi : 9 h à 10 h 30
Sur rendez-vous :
Lundi : 10 h 30 à 12 h
Jeudi : 10 h 30 à 12 h

Sandrine VANEL-NORMANDIN, 3^e Adjointe
Urbanisme et Transport
Sur rendez-vous :
Mardi : 14 h à 16 h 30
Mercredi : 9 h à 12 h

Daniel ROBBEZ, 4^e Adjoint
Associations et Sports
Sur rendez-vous :
Jeudi : 17 h 30 à 19 h 30

Hélène MOREL-CASTERAN, 5^e Adjointe
Affaires scolaires
Sur rendez-vous :
Mardi : 14 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30

Benoît CRUYPENINCK, 6^e Adjoint
Tourisme et Développement économique
Permanence :
Lundi : 9 h 30 à 11 h
Sur rendez-vous :
Lundi : 11 h à 12 h

Monique MOISAN, 7^e Adjointe
Affaires sociales
Sur rendez-vous :
Lundi : 9 h à 11 h 30
Jeudi : 9 h à 11 h 30

Jérémy VENARRE, 8^e Adjoint
Communication et Valorisation du patrimoine
Sur rendez-vous :
Mardi : 18 h 30 à 20 h

Véronique GILLET, 9^e Adjointe
Logement
Sur rendez-vous :
Lundi : 15 h à 17 h
Vendredi : 9 h 30 à 11 h 30

Horaires d'ouverture

Mairie
77 rue de l'Horloge - BP 407
01174 GEX CEDEX
Tél. 04 50 42 63 00
Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr - www.ville-gex.fr
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 14 h à 18 h
Vendredi : 8 h à 12 h - 14 h à 17 h

Bibliothèque municipale
Lundi, jeudi, vendredi : 15 h à 19 h
Mardi : fermée
Mercredi : 10 h à 12 h - 15 h à 19 h
Samedi : 10 h à 12 h
Tél. 04 50 41 86 92

Vacances scolaires : mêmes horaires Fermeture les jours fériés

Piscine municipale
En période scolaire :
Lundi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes avec carte 10 entrées)
18 h à 19 h 45
Mardi : 18 h à 19 h 45
Mercredi : 14 h à 18 h 45
Jeudi : 12 h 30 à 13 h 30 (réservé adultes avec carte 10 entrées)
18 h à 19 h 45
Vendredi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes avec carte 10 entrées)
18 h à 19 h 45

Samedi : 9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45
Dimanche : 9 h à 12 h 15
Tél. 04 50 41 66 21

Vacances de printemps : horaires du lundi 13 avril au dimanche 26 avril 2015

Du lundi au jeudi :
10 h à 11 h 45 - 14 h à 19 h 15
Ligne nageurs : 16 h à 19 h 15
Vendredi : 14 h à 19 h 15
Ligne nageurs : 16 h à 19 h 15
Samedi :
9 h à 11 h 45 et 14 h à 17 h 45
Ligne nageurs : 14 h à 17 h 45
Dimanche : 9 h à 12 h 15
Ligne nageurs : 9 h à 12 h 15

Police municipale
Lundi au jeudi : 8 h à 9 h - 17 h à 18 h
Vendredi : 8 h à 9 h
Samedi : 10 h à 11 h
Tél. 04 50 42 63 09

Office de Tourisme Gex - La Faulcille
Du lundi au vendredi :
9 h 30 à 12 h 30 - 14 h 30 à 17 h 30
Samedi : 9 h 45 à 13 h 30
En juillet et août et durant les vacances scolaires de février toutes zones confondues :
Samedi et dimanche : 8 h 45 à 13 h
Jours fériés : 8 h 45 à 13 h
sauf les 01/01, 01/05 et 25/12
Tél. 04 50 41 53 85

Éducation

Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription du Pays de Gex
26 rue Charles Harent - 01170 GEX
Tél. 04 50 40 76 60
Fax : 04 50 99 71 33

Services administratifs

Caisse d'Allocations Familiales
Cité administrative Simone Veil
62 rue de Genève
à ST-GENIS-POUILLY
Tous les mercredis, sans rendez-vous :
10 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 15 h 30

**Conseils juridiques gratuits
(CIDF - CDAD - ADIL - avocat -
conciliateur de justice)**
Sur rendez-vous en contactant
le Point d'accès au droit
Tél. 04 50 41 35 86

**Communauté de Communes
du Pays de Gex**
135 rue de Genève
Du lundi au jeudi :
9 h à 12 h 30 - 14 h à 18 h
Vendredi : 9 h à 12 h 30 - 14 h à 16 h

Mutualité Sociale Agricole
Salle des arcades : 9 h à 12 h
3^e jeudi (sans RV)

Point Accueil Solidarité de Gex
228 avenue des Alpes
Du lundi au vendredi :
9 h à 12 h - 14 h à 17 h
Tél. 04 50 41 54 62

**RSI (anciennement AVA,
ORGANIC, AMPI)**
Salle des arcades
4^e mardi : 10 h à 12 h (contacter
M.T IGNAC 04 74 50 40 68)

Service emploi CCPG
135 rue de Genève
Entretiens sur rendez-vous
Tél. 04 50 42 65 00
emploi@ccpg.fr
Offres d'emploi sur :
www.ccpge.fr/emploi

Numéros utiles

Ramassage des encombrants
ALLO ENCOMBRANTS :
04 50 20 65 86
Collecte à domicile sur rendez-vous

Déchetteries du Pays de Gex
VERSONNEX (CD 15) :
04 50 42 74 74
ST-GENIS (chemin du Moulin
des Ponts) : 04 50 42 09 41

PERON (Lotissement du Pré Munny) :
04 50 59 14 64
Ouverture au public
(de mars à octobre)
Lundi au vendredi :
8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 18 h
Samedi : 8 h 30 à 17 h
Dimanche : 9 h à 12 h
Fermeture tous les jours fériés

N° Vert : 0 800 800 215
pour le tri, le compostage
et les demandes de composteurs,
les demandes de bacs à ordures
ménagères.
Pour toute autre information :
04 50 99 12 01
ou dechets@cc-pays-de-gex.fr

Numéros d'urgence

Pharmacies de garde : 32 37
Médecins de garde : 15
Gendarmerie : 04 50 41 54 26 ou 17
Pompiers : 18
Hôpitaux :
Centre Hospitalier Alpes Léman
(Contamine-sur-Arve) :
04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie
(Annessasse) : 08 26 30 00 74
Saint-Julien-en-Genève :
04 50 49 65 65
Cantaloup (Genève) :
00 41 22 372 33 11
de la Tour (Meyrin) :
00 41 22 719 61 11

Foire

**Vendredi 1^{er} mai 2015,
place du Jura de 8 h à 18 h**

